
Dons patriotiques en argenterie d'église par la commune de Saint-Martin-de-la-Coudre (Charente-Inférieure) demandant à changer son nom, lors de la séance du 15 pluviôse an II (3 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons patriotiques en argenterie d'église par la commune de Saint-Martin-de-la-Coudre (Charente-Inférieure) demandant à changer son nom, lors de la séance du 15 pluviôse an II (3 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 254;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34666_t1_0254_0000_1

Fichier pdf généré le 15/05/2023

50

Les citoyens de la commune de Saint-Martin de la Coudre, district d'Angely, département de la Charente-Inférieure, annoncent à la Convention qu'ils viennent d'envoyer au chef-lieu de leur district l'argenterie de leur église, et demandent d'être autorisés à changer le nom de leur commune (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

51

L'adjudant - général David, commandant le camp du Col de Ternera (3), apprend à la Convention que le 1^{er} bataillon du district de Lodève, le 2^e des Hautes-Pyrénées, le 4^e des chasseurs de la Montagne, le 1^{er} du district d'Aiguillon, la compagnie franche de Prades et les canoniers de l'Ariège ont célébré la fête de la reprise de Toulon, aux cris répétés de vive la République, vive la Montagne! et invite la Convention à rester à son poste (4).

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[Ternera, 30 niv. II. Au Présid. de la Conv.] (6)

Le 1^{er} bataillon du district de Lodève, le 2^e des Hautes Pyrénées, le 4^e des chasseurs des Montagnes, le premier du district de Quillan, et la compagnie franche de Prades, et les canoniers de l'Ariège, campés au col de Terranera viennent de célébrer la fête décrétée en réjouissance de la prise de Toulon.

Les officiers municipaux des communes voisines du camp à la tête de leurs habitants de tout âge et de tout sexe sont venus prendre part à l'enthousiasme des défenseurs de la patrie.

Le simulacre de la défensive, de la redoute de la Montagne et les retranchements de l'égalité, de la fraternité et de l'union a été exécuté avec une précision républicaine, la nature a pris part à cette fête vraiment civique, le soleil répandait une chaleur printanière, le ciel étoit sans le moindre nuage, les échos répandus sur les montagnes du Canigou se plaisaient à répéter, à prolonger et à porter aux oreilles des satellites du tyran espagnol et le bruit du canon, et le roulement d'un feu de file soutenu et les cris mille fois répétés de Vive la République, Vive la Montagne, qu'elle reste à son poste et périssent les tyrans.

Il m'est bien doux, Citoyen président de pouvoir t'assurer que nos frères d'armes ne laisseront point flétrir les lauriers cueillis à la Perche, à Olette et du côté de Prades.

Que la charge sonne et rien ne résistera à leur courage enflammé par la victoire de Toulon ».

DAVID (*adjud' g^{al}*).

(1) P.V., XXXI, 351.

(2) Bⁱⁿ, 16 pluv.

(3) Et non Col-Ternure.

(4) P.V., XXXI, 352.

(5) Bⁱⁿ, 16 pluv.

(6) C 292, pl. 938, p. 11.

52

André Dumont, représentant du peuple dans les départemens de la Somme et de l'Oise, annonce que l'épuration des autorités constituées de Beauvais est terminée, et qu'elle a été suivie d'une fête dans laquelle on a brûlé des attributs de la royauté et des marques sacerdotales; au reste, le pays paroît purgé à jamais du fanatisme (1).

Insertion au bulletin.

[Beauvais, 13 pluv. II. A la Conv.] (2)

« Citoyens Collègues,

L'épurement et la réorganisation des autorités constituées de Beauvais se termina hier; elle fut commencée et finie en la présence du peuple réuni en Société Populaire; cette réorganisation que je crois bonne parce qu'elle est l'ouvrage de vrais sans culottes, se termina par une fête civique; un nouvel arbre de la Liberté fut planté à la porte du local des séances de la Société républicaine; un bucher composé des attributs de la Royauté et des masques sacerdotaux, fut allumé aux cris mille fois répétés de *Plus de rois, Plus de prêtres, Vive la Montagne*. Le cortège revint ensuite au pied de l'arbre, et là deux ci-devant prêtres contractèrent mariage, et prouvèrent par leurs choix qu'ils aimoient encore la friandise; au surplus dans ce pays le règne du fanatisme a disparu pour jamais, et on ne pense plus aux animaux-prêtres que pour se rappeler les atrocités qu'ils ont commises et les impostures affreuses qu'ils avaient appelées *Vérités*. La fête célébrée ici devait naturellement réveiller toute l'horreur qu'inspire l'idée de l'Ancien régime. Dans ce temps d'esclavage d'infâmes gardes du *Raccourci* ont eu l'atrocité d'assassiner des citoyens de cette commune en la salle de spectacle, elle fut hier fermée, et on fit l'ouverture d'une nouvelle élevée dans une ci-devant église. C'est là ce que l'on peut appeler la fête de la Purification, la Société populaire termina cette fête civique par un souper qu'elle donna aux indigents, le tout se fit au milieu des chants et des cris de Vive la République, et avec le serment de *défendre la Patrie, de rester unis pour le maintien des loix, de soulager les pauvres et de ne reconnaître jamais d'autres ennemis que ceux de la République*. S. et F. »

A. DUMONT.

53

Laurent, représentant du peuple près l'armée du Nord, prévient la Convention nationale que les commissaires de la Trésorerie nationale veulent astreindre les représentans du peuple à viser purement et simplement tout ce qui leur

(1) P.V., XXXI, 352.

(2) C 290, pl. 912, p. 10. Reproduite dans AULARD, *Recueil des Actes...*, X, 596 et dans Bⁱⁿ, 15 pluv. (suppl^t). Mention ou extraits dans *Mon.*, XIX, 387; *J. Matin*, n° 546; *J. Paris*, n° 400; *Batave*, p. 1424; *J. Fr.*, n° 498; *J. Sablier*, n° 1117.